Quiconque effectue le Pèlerinage pour Allah, sans avoir de rapport sexuel et sans commettre de désobéissance, revient comme au jour où sa mère l'a mis au monde !

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate : "J'ai entendu le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) dire : "Quiconque effectue le Pèlerinage pour Allah, sans avoir de rapport sexuel et sans commettre de désobéissance, revient comme au jour où sa mère l'a mis au monde !"

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) explique que quiconque effectue le Pèlerinage pour Allah, Exalté soit-Il, "sans avoir de rapport sexuel", qui désigne aussi bien le rapport en lui-même que ses préliminaires, le baiser ou les caresses et peut aussi désigner la parole grossière et vulgaire ; "sans commettre de désobéissance" en accomplissant des péchés et des mauvaises actions, et commettre des interdits liés à l'état de sacralisation fait partie de la désobéissance ; revient alors de son Pèlerinage pardonné, dans le même état [de pureté] que le bébé est mis au monde, vierge de tous péchés.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/2758